

prenez par le pétiole (queue de la feuille) ayant soin qu'il s'applique exactement sur le bois du sujet fig. 3; vous ramenez ensuite les bords de l'écorce sur l'écusson et vous assujétissez le tout au moyen d'un fil de grosse laine ou d'une pelure fine de tilleul (bois-blanc,) fig. 4, et l'opération est terminée.

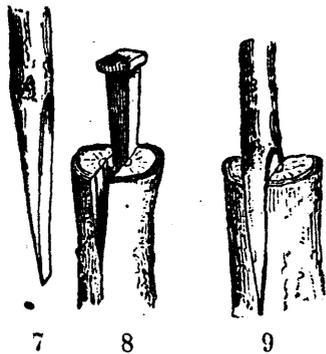


Fig. 7, Rameau préparé pour la greffe en fente, montrant un œil au-dessus du biseau.

Fig. 8, Sujet préparé pour la greffe en fente, retenu ouvert au moyen d'un coin.

Fig. 9, La greffe en fente mise en place, l'aubier de l'écorce du sujet correspondant exactement avec celui de l'écorce de la greffe; il ne reste plus qu'à recouvrir toute la plaie d'une pâte onctueuse composée de cire et de résine.

Si vous vous servez de laine pour retenir votre écusson, vous avez soin de ne pas trop serrer l'attache, parce que par la croissance du sujet, elle produirait un étranglement qui pourrait faire périr la greffe.

Au printemps suivant, la seule inspection vous fera voir si la greffe a réussi et si votre œil est encore vivant. et alors, vous amputez votre sujet à quelques lignes seulement au-dessus de la greffe; si, au contraire, l'écusson ne tient pas ou que vous reconnaissez que votre œil est mort; alors vous conservez votre sujet pour reprendre l'opération au mois d'août suivant.

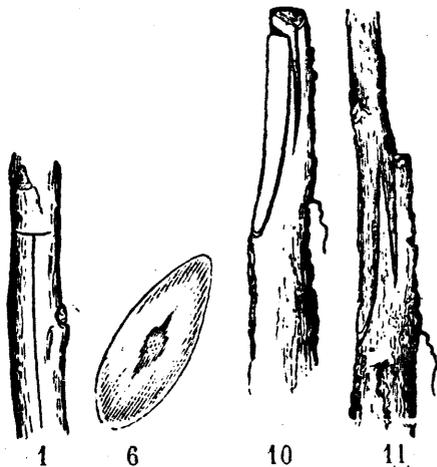


Fig. 1, Incision en forme de T sur le sujet.

Fig. 6, Escusson vu en dessous, ne laissant voir aucun vide à l'endroit des racines, de la feuille et de l'œil.

Fig. 10, Racine préparée pour la greffe.

Fig. 11, greffe sur racine mise en place et qui ne demande plus qu'à être recouverte de cire à greffer à l'endroit de l'opération.

Comme les détails des autres espèces de greffe m'entraîneraient trop loin; les figures 7, 8 et 9 suffiraient, je pense, pour faire comprendre au lecteur; comment s'opère la greffe en fente; et les figures 10 et 11 pourront donner de même une idée de la greffe sur racine.

J'ai dit que la greffe en écusson était la plus sûre; depuis une dizaine d'années, je n'ai pas pratiqué moins de 500 à 600 greffes en écusson, chaque année. A peine s'en est-il trouvé 4 ou 5 par cent de mauvaises. Un bon greffeur, place de 100 à 125 écussons par heure, en se servant d'un aide, pour attacher les greffes. Mais l'opération de la greffe n'en est pas moins un travail fatigant, surtout pour une échine de 50 ans, qu'il faut courber si souvent et si profondément.

Voici maintenant, en quoi ma manière de procéder diffère de celle de Mr. Labonté.

1o Mr. L. s'y prend par le bas pour enlever l'écusson, et moi je m'y prends par le haut. Je crois que mon procédé est préférable, parce que, comme dans beaucoup d'arbres, les yeux sont portés sur des renflements de la pousse, en prenant votre écusson par le bas, il vous faudra nécessairement entrer plus ou moins dans le bois, tandis qu'en le prenant par le haut, une fois la lame du greffoir au-dessous de l'œil, il est bien aisé de la ramener pour suivre à peu près le renflement de la pousse, sans entrer dans le bois.

2o Le germe de l'écusson demeure dans l'œil qui a produit la feuille, dit Mr. L. Il y a ici erreur. Le germe de l'écusson ne se trouve pas dans l'œil qui a produit la feuille, puisque cet œil a fait son évolution, il a produit la feuille; mais il se trouve dans le bourgeon ou œil même de l'écusson qui se trouvait à l'aisselle de la feuille qu'on a enlevée. C'est-à-dire, qu'en retournant l'écusson en dessous, des deux points que vous apercevez, le supérieur est le germe même de l'écusson qui doit produire une pousse l'année suivante, et l'inférieur est la racine de la feuille que vous avez enlevée.

3o M. L. fait une incision en croix pour y placer l'écusson, et moi, je ne la fais qu'en T. Je pense que ce dernier mode est préférable, par ce qu'il met moins à découvert la sève du sujet qui, souvent, comme dans les pruniers ou lorsqu'on opère dans les grandes chaleurs, s'aigrit en peu de temps.

4o Enfin, Mr. L. attend que la greffe ait un pouce de longueur pour amputer le sujet, à environ deux pouces au dessus. Je pense qu'il vaut bien mieux, comme je l'ai toujours pratiqué, am-

puter le sujet tout près de la greffe et aussitôt qu'on a reconnu que l'opération a réussi. Car il devient fort difficile plus tard, de couper ce petit chicot que forme le sujet amputé trop haut. vu qu'on court les risques de briser la pousse en faisant cette amputation.

L'ABBÉ PROVANCHER.

BIBLIOGRAPHIE.

Vick's Illustrated Catalogue and Floral Guide for 1870.—James Vick Rochester, New York.

Nous avons devant nous un excellent travail sur la culture des fleurs et des jardins. L'auteur, après avoir obtenu le plus grand succès comme journaliste, s'est livré à son étude favorite, celle de la production des fleurs les plus belles et les plus rares.

Après dix années d'efforts, il s'est fait par la culture des fleurs et le commerce de graines, une des belles positions aux Etats-Unis. Son établissement est probablement un des plus grands du monde.

Ce livre, imprimé avec luxe, enrichi de plusieurs centaines de gravures, admirables d'exécution, donne la manière de cultiver toutes les variétés de fleurs, plantes grimpanes, etc., etc., qui réussissent dans notre climat, leur nom, leur description, et, de plus, le prix de chaque paquet de graine délivré par la poste franco.

Ce petit volume qui est un chef-d'œuvre en son genre, ne coûte que dix centimes, argent américain.

S'adresser par lettre affranchie à James Vick, Rochester, N. Y.

Réorganisation des Sociétés d'Agriculture.

Société d'agriculture No. 2 du Comté de Vaudreuil.

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture, No. 2, du Comté de Vaudreuil, a eu lieu à Rigaud, le vingt sept Décembre dernier, et les officiers suivants furent élus :

Président—Emery Lalonde, écrivain, Ste. Marthe; Vice-Président—Cornelius McGray écrivain, Rigaud; Secrétaire-Trésorier—E. N. Fournier, do.

Directeurs :

MM. John Fletcher, Rigaud; McLacklan, do; Jos. Amable Campeau, père, do; Frs. Emilien Cherrier, do; John Vipond, Ste. Marthe; Edward McCabe, do; Siméon Sitaux, do.

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Verchères.

Assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture No. 2, du Comté de Verchères, tenue dans le Bureau du Secrétaire-Trésorier, le onze de Janvier mil huit cent soixante et dix.